



POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE

SOMMAIRE

Article 1.	PREAMBULE	2
Article 2.	DEFINITIONS.....	2
Article 3.	QUALIFICATIONS JURIDIQUES.....	3
3.1.	Qualification de CELOG PARTICIPATIONS.....	3
3.2.	Garanties des parties.....	3
Article 4.	CELOG PARTICIPATIONS AGIT EN QUALITE DE RESPONSABLE DE TRAITEMENT	4
4.1.	Identité et coordonnées du responsable de traitement	4
4.2.	Collecte des Données Personnelles.....	4
4.3.	Finalités de traitement	5
4.4.	Base légale du traitement	5
4.5.	Durée de conservation	5
4.6.	Destinataires et transfert des Données Personnelles	5
4.7.	Droits des Utilisateurs	6
4.8.	Exercice des Droits Spécifiques	8
Article 5.	CELOG PARTICIPATIONS AGIT EN QUALITE DE SOUS-TRAITANT	9
5.1.	Description du traitement, objet de la sous-traitance	9
5.2.	Obligations de CELOG PARTICIPATIONS vis-à-vis de l'Utilisateur.....	9
5.3.	Sous-traitance ultérieure.....	10
5.4.	Droit d'information des Personnes Concernées	10
5.5.	Exercice des Droits Spécifiques	10
5.6.	Notification des violations de Données Personnelles	10
5.7.	Mesures de sécurité	10
5.8.	Sort des Données Personnelles	11
5.9.	Délégué à la protection des données.....	11

Article 1. PREAMBULE

La présente Politique de confidentialité fait partie intégrante des Conditions générales d'utilisation de la plateforme Transfer Legal si bien que les définitions utilisées dans ces dernières sont réutilisées dans la présente Politique de confidentialité. Les Conditions générales d'utilisation sont accessibles à l'adresse URL suivante : <https://transfer.legal/fr/cgu>.

La présente Politique de confidentialité a pour objet d'informer les Personnes Concernées sur la façon dont leur Données Personnelles sont collectées, comment celles-ci sont traitées lors de l'utilisation de la Plate-Forme et enfin les Droits Spécifiques dont bénéficient les Personnes Concernées quant à ces traitements.

Article 2. DEFINITIONS

Les termes suivants qu'ils soient employés au singulier ou au pluriel dans la présente Politique de confidentialité, auront la définition suivante :

CELOG PARTICIPATIONS	désigne la société CELOG PARTICIPATIONS, société par actions simplifiée à associé unique inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro de SIREN 519 136 170, dont le siège social est situé 54 rue de Paradis – 75010 Paris – France ;
Archive	désigne le fichier (texte, image, etc.) envoyé par l'Utilisateur à un ou plusieurs Destinataires via la Plate-Forme et contenant ou non des Données Personnelles ;
Archivage Intermédiaire	désigne le déplacement des Données Personnelles qui présentent encore pour CELOG PARTICIPATIONS un intérêt administratif, (par exemple, en cas de contentieux et/ou d'obligation légale) dans une base de données distincte, séparée logiquement ou physiquement et dont, en tout état de cause, l'accès est restreint. Cet archivage est une étape intermédiaire avant la suppression des Données Personnelles concernées ou leur anonymisation ;
CGU	désigne les Conditions générales d'utilisation de la Plate-Forme accessibles à l'adresse URL : https://transfer.legal/fr/cgu ;
Destinataire	désigne la personne physique qui reçoit, d'un Utilisateur, un e-mail l'invitant à télécharger une Archive ;
Données Personnelles	désignent les données à caractère personnel d'une Personne Concernée, au sens de la Réglementation sur les Données Personnelles, collectées et/ou traitées par CELOG PARTICIPATIONS dans le cadre de l'utilisation de la Plate-Forme ;
Droits Spécifiques	désignent les droits accordés par la Réglementation sur les Données Personnelles aux Personnes Concernées concernant le traitement de leurs Données Personnelles ;

Personne Concernée	désigne sans distinction, toute personne dont les Données Personnelles sont susceptibles d'être traitées par CELOG PARTICIPATIONS à savoir notamment les Utilisateurs et les Destinataires ;
Politique de confidentialité	désigne la présente politique de confidentialité et de protection des Données Personnelles des Personnes Concernées mise en œuvre par CELOG PARTICIPATIONS ;
Plate-Forme	désigne la plateforme en ligne Transfer Legal accessible à l'adresse URL : https://app.transfer.legal/fr/login , au moyen de codes d'accès et permettant à l'Utilisateur de réaliser des Transactions ;
Règlementation sur les Données Personnelles	désigne la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, en application du règlement communautaire du 27 avril 2016 publié au Journal Officiel de l'Union Européenne le 4 mai 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (dit « RGPD » pour Règlement Général pour la Protection des Données) ;
Transactions	désigne les actions effectuées par l'Utilisateur via la Plate-Forme à savoir notamment l'envoi d'une Archive à un ou plusieurs Destinataires de façon horodatée, tracée et sécurisée et le suivi de ces envois ;
Utilisateur	désigne la personne physique qui dispose, à titre onéreux ou gratuit, d'un compte et de codes d'accès lui permettant d'utiliser la Plate-Forme ;

Article 3. QUALIFICATIONS JURIDIQUES

3.1. Qualification de CELOG PARTICIPATIONS

CELOG PARTICIPATIONS détermine les finalités et moyens mis en œuvre afin de fournir la Plate-Forme aux Utilisateurs et doit être, à ce titre, qualifié de responsable de traitement des Données Personnelles.

CELOG PARTICIPATIONS agit sur instructions des Utilisateurs concernant l'hébergement des Archives et des Données Personnelles des Destinataires et doit être, à ce titre, qualifié de sous-traitant des Données Personnelles.

3.2. Garanties des parties

➤ Collecte de Données Personnelles des Personnes Concernées

L'Utilisateur est seul responsable de la collecte des Données Personnelles des Personnes Concernées qu'il transmet directement (en les communiquant) ou indirectement (au sein des Archives par exemple) à CELOG PARTICIPATIONS lors de l'utilisation de la Plate-Forme.

Lorsque CELOG PARTICIPATIONS agit en qualité de sous-traitant, il appartient notamment à l'Utilisateur de s'assurer que les Données Personnelles des Personnes Concernées sont :

- collectées de manière licite, loyale et transparente au regard de la Personne Concernée ;
- collectées pour des finalités déterminées, explicites et légitimes, et ne sont pas traitées ultérieurement d'une manière incompatible avec ces finalités ;
- adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées (minimisation des données) ;
- exactes et, si nécessaire, tenues à jour ;
- conservées sous une forme permettant l'identification des Personnes Concernées pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées ;
- traitées de façon à leur garantir une sécurité appropriée.

➤ Traitement de Données Personnelles des Personnes Concernées

L'utilisation de la Plate-Forme par l'Utilisateur appelle nécessairement à un ou plusieurs traitements de Données Personnelles de Personnes Concernées avec lesquelles CELOG PARTICIPATIONS n'a pas de relation contractuelle directe.

A ce titre, l'Utilisateur garantit CELOG PARTICIPATIONS que ces traitements de Données Personnelles de ces Personnes Concernées bénéficient d'une base légale adéquate conformément à la Réglementation sur les Données Personnelles telle que, notamment, la Personne Concernée a consenti au traitement de ses Données Personnelles par CELOG PARTICIPATIONS dans le cadre de l'utilisation de la Plate-Forme par l'Utilisateur.

L'Utilisateur garantit CELOG PARTICIPATIONS qu'il assurera l'information de la Personne Concernée dont les Données Personnelles sont traitées, et ce en temps utile et dans les formes requises par la Réglementation sur les Données Personnelles, le cas échéant, et pour ce qui concerne les traitements réalisés par CELOG PARTICIPATIONS, en mettant à disposition de la Personne Concernée la présente Politique de confidentialité.

Article 4. CELOG PARTICIPATIONS AGIT EN QUALITE DE RESPONSABLE DE TRAITEMENT

CELOG PARTICIPATIONS s'engage à mettre en œuvre les mesures adéquates pour assurer la protection des Données Personnelles des Utilisateurs et à les traiter dans le respect de la Réglementation sur les Données Personnelles.

4.1. Identité et coordonnées du responsable de traitement

Le responsable de traitement est CELOG PARTICIPATIONS et le représentant du responsable de traitement est Monsieur Philippe THOMAS, en sa qualité de représentant légal de CELOG PARTICIPATIONS, joignable à l'adresse e-mail contact@transfer.legal ou par téléphone au 01 43 59 60 61.

4.2. Collecte des Données Personnelles

CELOG PARTICIPATIONS est amené à collecter et traiter des Données Personnelles renseignées par l'Utilisateur via le formulaire d'inscription et qui sont notamment indispensables au traitement de sa demande de création d'un compte. En utilisant ledit formulaire, l'Utilisateur est amené à renseigner :

- Nom ;
- Prénom ;
- Adresse e-mail ;
- Numéro de téléphone (facultatif) ;

- Adresse postale (facultatif).

Les informations non facultatives sont obligatoires et nécessaires au seul traitement de la demande de l'Utilisateur. L'absence de réponse à un champ obligatoire est susceptible de compromettre ledit traitement de la demande de l'Utilisateur.

4.3. Finalités de traitement

Les informations recueillies au sein du formulaire d'inscription et transmises directement par l'Utilisateur sont enregistrées dans un fichier informatisé par le responsable de traitement et sont utilisées pour les finalités suivantes :

- Fourniture de la Plate-Forme ;
- Gestion de la relation client et facturation ;
- Assistance technique et maintenance de la Plate-Forme ;
- Gestion des demandes d'exercice des Droits Spécifiques ;
- Traçabilité des opérations effectuées via la Plate-Forme.

Les Données Personnelles sont, également, utilisées pour l'envoi d'e-mails à des fins d'information, et/ou de prospection commerciale concernant des produits ou services analogues à ceux déjà fournis à l'Utilisateur.

L'Utilisateur reconnaît qu'il peut, à tout moment, s'opposer à l'utilisation de ses Données Personnelles (cf. Article 4.8 – « Exercice des Droits Spécifiques ») sous réserve que ladite utilisation ne soit pas nécessaire à l'exécution d'un contrat conclu avec CELOG PARTICIPATIONS et/ou aux fins d'un intérêt légitime.

4.4. Base légale du traitement

Conformément à l'article 6 (1) b de la Règlementation sur les Données Personnelles, les traitements de Données Personnelles collectées via le formulaire d'inscription sont nécessaires à l'exécution des CGU auquel l'Utilisateur est partie.

Le traitement des traces (logs de connexion) liées aux opérations effectuées par l'Utilisateur via la Plate-Forme est nécessaire soit aux fins des intérêts légitimes poursuivis par CELOG PARTICIPATIONS à savoir la sécurité des systèmes d'information (article 6 (1) f de la Règlementation sur les Données Personnelles), soit au respect d'une obligation légale à laquelle CELOG PARTICIPATIONS est soumis telle que la conservation des logs d'accès au site web conformément au décret n°2011-219 du 25 février 2011 (article 6 (1) c de la Règlementation sur les Données Personnelles).

4.5. Durée de conservation

Les données collectées via le formulaire d'inscription sont conservées pendant toute la durée de la relation contractuelle puis pendant une durée de trois (3) ans en base active et deux (2) ans en Archivage Intermédiaire, avant anonymisation.

Les données des journaux (logs de connexion) sont conservées six mois à compter de leur collecte.

Pendant ces périodes, CELOG PARTICIPATIONS s'engage à mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la confidentialité, l'intégrité et la sécurité des Données Personnelles, de manière à empêcher, notamment, leur accès par des tiers non autorisés.

4.6. Destinataires et transfert des Données Personnelles

Les Données Personnelles sont transmises aux services concernés de CELOG PARTICIPATIONS afin d'en assurer le traitement pour les seules finalités prévues et consenties par l'Utilisateur.

CELOG PARTICIPATIONS utilise la technologie de la société INGENICO afin de sécuriser les transactions bancaires. Ainsi, lors du paiement par carte bancaire, les coordonnées bancaires sont transmises chiffrées à la société INGENICO, sans que CELOG PARTICIPATIONS ne soit en mesure d'en prendre connaissance.

A ce titre, CELOG PARTICIPATIONS ne collecte ni le numéro intégral de la carte bancaire, ni son cryptogramme. Pour exercer ses droits tels que prévus à l'article 4.8 – « Exercice des Droits Spécifiques », relatifs à ses coordonnées de carte bancaire, l'Utilisateur est invité à s'adresser directement à la société INGENICO.

CELOG PARTICIPATIONS s'engage à ne pas commercialiser les données personnelles collectées et à n'effectuer aucun transfert des Données Personnelles hors de l'Union Européenne.

4.7. Droits des Utilisateurs

Conformément à la Règlementation sur les Données Personnelles, l'Utilisateur peut, à tout moment, bénéficier des Droits Spécifiques suivants :

- Droit d'accès ;
- Droit de rectification ;
- Droit à l'effacement ;
- Droit à la limitation d'un traitement ;
- Droit à la portabilité des données ;
- Droit d'opposition ;
- Directives post-mortem.

➤ Droit d'accès

L'Utilisateur a la possibilité d'obtenir de CELOG PARTICIPATIONS la confirmation que les Données Personnelles le concernant sont ou ne sont pas traitées et, lorsqu'elles le sont, l'accès aux dites Données Personnelles ainsi que les informations suivantes :

- les finalités du traitement ;
- les catégories de Données Personnelles ;
- les destinataires ou catégories de destinataires auxquels les Données Personnelles ont été ou seront communiquées ;
- la durée de conservation des Données Personnelles envisagée ou, lorsque ce n'est pas possible, les critères utilisés pour déterminer cette durée ;
- l'existence du droit de demander à CELOG PARTICIPATIONS la rectification ou l'effacement de Données Personnelles, ou une limitation du traitement de ses Données Personnelles, ou du droit de s'opposer à ce traitement ;
- le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL ;
- lorsque les Données Personnelles ne sont pas collectées auprès de l'Utilisateur, toute information disponible quant à leur source ;
- l'existence d'une prise de décision automatisée, y compris un profilage, et, au moins en pareil cas, des informations utiles concernant la logique sous-jacente, ainsi que l'importance et les conséquences prévues de ce traitement pour l'Utilisateur ;

Lorsque les Données Personnelles sont transférées vers un pays tiers ou à une organisation internationale, l'Utilisateur a le droit d'être informé des garanties appropriées, en ce qui concerne ce transfert.

CELOG PARTICIPATIONS fournit une copie des Données Personnelles faisant l'objet d'un traitement et peut exiger le paiement de frais raisonnables basés sur les coûts administratifs pour toute copie

supplémentaire demandée par l'Utilisateur ou en cas de demande de transmission des Données Personnelles sur support papier et/ou physique.

Lorsque l'Utilisateur présente sa demande par voie électronique, les informations sont fournies sous une forme électronique d'usage courant, à moins que ledit Utilisateur ne demande qu'il en soit autrement.

Le droit de l'Utilisateur d'obtenir une copie de ses Données Personnelles ne doit pas porter atteinte aux droits et libertés d'autrui.

➤ Droit de rectification

L'Utilisateur a la possibilité d'obtenir de CELOG PARTICIPATIONS, dans les meilleurs délais, la rectification des Données Personnelles le concernant qui sont inexactes. Il a aussi la possibilité d'obtenir que les Données Personnelles incomplètes soient complétées, y compris en fournissant une déclaration complémentaire.

➤ Droit à l'effacement

L'Utilisateur a la possibilité d'obtenir de CELOG PARTICIPATIONS l'effacement, dans les meilleurs délais, de Données Personnelles le concernant lorsque l'un des motifs suivants s'applique :

- Les Données Personnelles ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées ou traitées d'une autre manière par CELOG PARTICIPATIONS ;
- L'Utilisateur a retiré son consentement pour le traitement de ses Données Personnelles et il n'existe pas d'autre fondement juridique au traitement ;
- L'Utilisateur exerce son droit d'opposition dans les conditions rappelées ci-après et il n'existe pas de motif légitime impérieux pour le traitement ;
- Les Données Personnelles ont fait l'objet d'un traitement illicite ;
- Les Données Personnelles doivent être effacées pour respecter une obligation légale ;
- Les Données Personnelles ont été collectées auprès d'un enfant.

➤ Droit à la limitation du traitement

L'Utilisateur a la possibilité d'obtenir de CELOG PARTICIPATIONS la limitation du traitement de ses Données Personnelles lorsque l'un des motifs suivants s'applique :

- CELOG PARTICIPATIONS vérifie l'exactitude des Données Personnelles suite à la contestation par l'Utilisateur de l'exactitude des Données Personnelles ;
- Le traitement est illicite et l'Utilisateur s'oppose à l'effacement des Données Personnelles et exige à la place la limitation de leur utilisation ;
- CELOG PARTICIPATIONS n'a plus besoin des Données Personnelles aux fins du traitement mais celles-ci sont encore nécessaires à l'Utilisateur pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice ;
- L'Utilisateur s'est opposé au traitement dans les conditions rappelées ci-après et CELOG PARTICIPATIONS vérifie de savoir si les motifs légitimes poursuivis prévalent sur les motifs allégués.

➤ Droit à la portabilité des Données Personnelles

L'Utilisateur a la possibilité de recevoir de CELOG PARTICIPATIONS les Données Personnelles le concernant, dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine lorsque :

- Le traitement des Données Personnelles est fondé sur le consentement ou sur un contrat ; et
- Le traitement est effectué à l'aide de procédés automatisés.

Lorsque l'Utilisateur exerce son droit à la portabilité, il a le droit d'obtenir que les Données Personnelles soient transmises directement par CELOG PARTICIPATIONS à un autre responsable de traitement qu'il désignera lorsque cela est techniquement possible.

Le droit à la portabilité des Données Personnelles de l'Utilisateur ne doit pas porter atteinte aux droits et libertés d'autrui.

➤ Droit d'opposition

L'Utilisateur peut s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à sa situation particulière, à un traitement des Données Personnelles le concernant fondé sur l'intérêt légitime de CELOG PARTICIPATIONS. Ce dernier ne traitera alors plus les Données Personnelles, à moins qu'il ne démontre qu'il existe des motifs impérieux et légitimes pour le traitement qui prévalent sur les intérêts et les droits et libertés de l'Utilisateur, ou pourra les conserver pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

➤ Directives post-mortem

L'Utilisateur a la possibilité de communiquer à CELOG PARTICIPATIONS des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses Données Personnelles après son décès, lesquelles directives peuvent être enregistrées également auprès « d'un tiers de confiance numérique certifié ». Ces directives, ou sorte de « testament numérique », peuvent désigner une personne chargée de leur exécution ; à défaut, les héritiers de l'Utilisateur seront désignés.

En l'absence de toute directive, les héritiers de l'Utilisateur peuvent s'adresser à CELOG PARTICIPATIONS afin de :

- accéder aux traitements de Données Personnelles permettant « l'organisation et le règlement de la succession du défunt » ;
- recevoir communication des « biens numériques » ou des « données s'apparentant à des souvenirs de famille, transmissibles aux héritiers » ;
- faire procéder à la clôture du compte de l'Utilisateur et s'opposer à la poursuite du traitement de ses Données Personnelles.

En tout état de cause, l'Utilisateur a la possibilité d'indiquer à CELOG PARTICIPATIONS, à tout moment, qu'il ne souhaite pas, en cas de décès, que ses Données Personnelles soient communiquées à un tiers.

4.8. Exercice des Droits Spécifiques

Ces Droits Spécifiques peuvent être exercés, à tout moment, en adressant un courrier électronique à l'adresse suivante : dpo@transfer.legal ou en complétant le formulaire de contact disponible à l'adresse suivante : <https://transfer.legal/fr/contact>. Aux fins de faire valoir ses Droits Spécifiques suivant les conditions visées ci-dessus, l'Utilisateur justifie de son identité par tout moyen.

Lorsque CELOG PARTICIPATIONS a des doutes raisonnables quant à l'identité de la personne à l'origine de la demande d'exercice d'un Droit Spécifique, CELOG PARTICIPATIONS peut demander les informations supplémentaires apparaissant nécessaires, y compris, lorsque la situation l'exige, la photocopie d'un titre d'identité portant la signature du titulaire.

Une réponse sera adressée à l'Utilisateur dans un délai d'un (1) mois maximum suivant la date de réception de la demande. Au besoin ce délai pourra être prolongé de deux (2) mois par CELOG PARTICIPATIONS qui en donnera alerte à l'Utilisateur et ce, compte tenu de la complexité et/ou du nombre de demandes.

En cas de demande de l'Utilisateur de suppression de ses Données Personnelles et/ou en cas d'exercice de son droit à solliciter l'effacement de ses Données Personnelles, CELOG PARTICIPATIONS pourra toutefois les conserver sous forme d'Archivage Intermédiaire, et ce pour la durée nécessaire à satisfaire à ses obligations légales, ou à des fins probatoires pendant le délai de prescription applicable.

L'Utilisateur est informé qu'il peut porter réclamation devant l'autorité de contrôle compétente (en France, il s'agit de la CNIL).

L'Utilisateur est, également, informé qu'il a la possibilité de retirer son consentement à recevoir des informations et offres commerciales en cliquant sur le lien de désinscription accessible au bas d'un courrier électronique reçu.

Article 5. CELOG PARTICIPATIONS AGIT EN QUALITE DE SOUS-TRAITANT

5.1. Description du traitement, objet de la sous-traitance

CELOG PARTICIPATIONS est autorisé à traiter, pour le compte de l'Utilisateur, certaines données à caractère personnel nécessaires à l'utilisation de la Plate-Forme.

La nature des opérations de traitement réalisées est la collecte, le traitement et la conservation des données.

Les finalités du traitement sont :

- Hébergement des Archives et des métadonnées ;
- Hébergement des données des Destinataires ;
- Envoi d'une Archive à un ou plusieurs Destinataires.

Les catégories de Personnes Concernées sont :

- Utilisateurs ;
- Destinataires ;
- Toute personne dont les données figurent au sein d'une Archive.

Les Données Personnelles sont :

- Identité des Destinataires : nom, prénom, adresse e-mail, numéro de téléphone, nom de société ;
- Identifiants des Utilisateurs ;
- Toute autre donnée figurant au sein d'une Archive.

Les données collectées sont conservées pendant toute la durée de la relation contractuelle puis pendant une durée de trois (3) ans en base active et deux (2) ans en Archivage Intermédiaire, avant anonymisation.

5.2. Obligations de CELOG PARTICIPATIONS vis-à-vis de l'Utilisateur

CELOG PARTICIPATIONS s'engage à :

- traiter les données uniquement pour les seules finalités qui font l'objet de la sous-traitance ;
- traiter les données conformément à la présente Politique de confidentialité ;
- garantir la confidentialité des Données Personnelles traitées ;
- veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les Données Personnelles s'engagent à respecter la confidentialité ou soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité et reçoivent la formation nécessaire en matière de protection des données à caractère personnel ;
- prendre en compte, s'agissant de ses outils, produits, applications ou services, les principes de protection des données dès la conception et de protection des données par défaut.

5.3. Sous-traitance ultérieure

CELOG PARTICIPATIONS peut faire appel à un autre sous-traitant (ci-après, « le Sous-traitant ultérieur ») pour mener des activités de traitement spécifiques. Dans ce cas, il informe préalablement et par écrit l'Utilisateur de tout changement envisagé concernant l'ajout ou le remplacement d'autres sous-traitants.

Cette information doit indiquer clairement les activités de traitement sous-traitées, l'identité et les coordonnées du Sous-traitant ultérieur et les dates du contrat de sous-traitance. L'Utilisateur dispose d'un délai de huit (8) jours ouvrés à compter de la date de réception de cette information pour résilier son compte en cas d'objection selon les conditions prévues au sein des CGU.

Le Sous-traitant ultérieur est tenu de respecter les obligations des présentes pour le compte et selon les instructions de l'Utilisateur. Il appartient à CELOG PARTICIPATIONS de s'assurer que le Sous-traitant ultérieur présente les mêmes garanties suffisantes quant à la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles appropriées de manière à ce que le traitement réponde aux exigences de la Règlementation sur les Données Personnelles.

Si le Sous-traitant ultérieur ne remplit pas ses obligations en matière de protection des données, CELOG PARTICIPATIONS demeure pleinement responsable devant l'Utilisateur de l'exécution par l'autre sous-traitant de ses obligations.

5.4. Droit d'information des Personnes Concernées

Il appartient à l'Utilisateur, en qualité de responsable de traitement, de fournir l'information aux Personnes Concernées par les opérations de traitement au moment de la collecte des Données Personnelles.

5.5. Exercice des Droits Spécifiques

Dans la mesure du possible, CELOG PARTICIPATIONS doit aider l'Utilisateur à s'acquitter de son obligation de donner suite aux demandes d'exercice des Droits Spécifiques des Personnes Concernées.

Sauf indication contraire de l'Utilisateur, CELOG PARTICIPATIONS doit répondre, au nom et pour le compte de l'Utilisateur et dans les délais prévus par la Règlementation sur les Données Personnelles aux demandes des Personnes Concernées en cas d'exercice de leurs Droits Spécifiques, s'agissant des données faisant l'objet de la sous-traitance prévue par la présente Politique de confidentialité.

5.6. Notification des violations de Données Personnelles

Sauf indication contraire de l'Utilisateur, CELOG PARTICIPATIONS notifie à la CNIL, au nom et pour le compte dudit Utilisateur, les violations de Données Personnelles dans les meilleurs délais et, si possible, soixante-douze (72) heures au plus tard après en avoir pris connaissance, à moins que la violation en question ne soit pas susceptible d'engendrer un risque pour les droits et libertés des personnes physiques.

Sauf indication contraire de l'Utilisateur, CELOG PARTICIPATIONS communique, au nom et pour le compte dudit Utilisateur, la violation de Données Personnelles à la Personne Concernée dans les meilleurs délais, lorsque cette violation est susceptible d'engendrer un risque élevé pour les droits et libertés d'une personne physique.

5.7. Mesures de sécurité

CELOG PARTICIPATIONS s'engage à mettre en œuvre les mesures de sécurité suivantes :

- la pseudonymisation et le chiffrement des Données Personnelles ;
- les moyens permettant de garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience constantes des systèmes et des services de traitement ;
- les moyens permettant de rétablir la disponibilité des Données Personnelles et l'accès à celles-ci dans des délais appropriés en cas d'incident physique ou technique ;
- une procédure visant à tester, à analyser et à évaluer régulièrement l'efficacité des mesures techniques et organisationnelles pour assurer la sécurité du traitement.

5.8. Sort des Données Personnelles

Au terme de leur relation contractuelle, CELOG PARTICIPATIONS s'engage à détruire toutes les Données Personnelles en ce compris les copies existantes dans les systèmes d'information de CELOG PARTICIPATIONS. Sur demande de l'Utilisateur, CELOG PARTICIPATIONS pourra attester par écrit de leur destruction.

5.9. Délégué à la protection des données

Le délégué à la protection des données de CELOG PARTICIPATIONS est Cindy ROTH, 54 rue de Paradis – 75010 PARIS et joignable à l'adresse dpo@transfer.legal.